

Dossier préalable à la Déclaration d'Utilité Publique

Bordereau des pièces

(Article R. 112-4 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique)

1. Notice explicative
2. Plan de situation
3. Plan général des travaux
4. Caractéristiques principales des ouvrages les plus importants
5. Appréciation sommaire des dépenses